



## Enseignant Contractuel en Sciences de gestion

La Rochelle Université recrute un enseignant contractuel en Sciences de Gestion, section 06.

Fondement juridique du recrutement :

Article L. 954-3 du code de l'éducation

### Conditions d'exercice :

Contrat à durée déterminée du 1<sup>er</sup> septembre 2026 au 31 août 2027, éventuellement renouvelable

Rémunération : environ 2 195 euros bruts mensuels

État du poste : susceptible d'être vacant

Condition de diplôme : Master 2 ou équivalent BAC+5, en rapport avec la discipline enseignée

Champ disciplinaire du diplôme : Sciences de gestion

Obligation de service : 384 heures d'enseignement (une proratisation des heures sera effectuée si le contrat est inférieur à 12 mois)

### Environnement de travail :

Le poste est à pourvoir au sein de :

#### **1-IUT de La Rochelle**

Equipe pédagogique et département : **Techniques de Commercialisation**

Nom directrice de département : DAVID Pascale

Tél. directrices de département : 06 09 51 92 60

Email directrice de département : [pdavid@univ-lr.fr](mailto:pdavid@univ-lr.fr)

Le département Techniques de commercialisation forme les étudiants sur 3 années afin d'obtenir un Bachelor Universitaire Technologique.

Il y a environ :

- 6 groupes TD de 28 étudiants en première année (BUT1)
- 5 groupes TD de 28 étudiants en deuxième année (BUT2)
- 4/5 groupes TD de 28 étudiants en troisième année (BUT 3)

L'équipe enseignante est composée de 16 enseignants permanents et une quarantaine de vacataires.

Parcours proposés à partir du BUT 2 :

- Business développement et management de la relation clients (Classique et alternance),
- Marketing digital, e-business et entrepreneuriat (Classique et alternance)
- Business international

Lien vers le site Web de la composante : <https://www.iut-larochelle.fr/>

## 2- Département Langues Etrangères Appliquées – Niveau Collégium et Institut LUDI La Rochelle Université

Equipe pédagogique et département : **Langues Etrangères Appliquées**

Nom directrice de département : Pierre-Henry De Bruyn

Tél. directrice de département : 0783937762

Email directrice de département : [pierre-henry.de-bruyn@univ-lr.fr](mailto:pierre-henry.de-bruyn@univ-lr.fr)

La licence du département LEA forme les étudiants sur 3 années afin d'obtenir une Licence, le master LEA LCAI forme les étudiants sur 2 années afin d'obtenir un master. Dans les deux cas, il y a deux parcours :

- Parcours Asie/Pacifique
- Parcours Amériques

Lien vers les sites Web de la composante :

- Licence :

<https://formations.univ-larochelle.fr/licence-lea>

- Master :

<https://formations.univ-larochelle.fr/master-culture-affaires-internationales-ameriques>

<https://formations.univ-larochelle.fr/master-culture-affaires-internationales-asie-pacifique>

### Profil recherché :

**Le département Techniques de Commercialisation** de l'IUT de La Rochelle et **le département Langues Etrangères Appliquées** de La Rochelle Université recherchent un/une contractuelle pour dispenser des enseignements liés aux compétences fondamentales du BUT, de la licence LEA et du Master Langues Etrangères Appliquées Langues Cultures et Affaires Internationales. Au niveau du BUT, les enseignements souhaités sont liés aux compétences marketing, communication et vente du BUT. Au niveau du département LEA, les enseignements à pourvoir sont : *International marketing* (niveau Master 1 et 2), Conduite de projet (niveau Master 2), Techniques internationales (niveau L3) et Négociations internationales (niveau L2.)

Nous recherchons un candidat ou une candidate ayant déjà une ou plusieurs expériences d'enseignement dans les disciplines ou proches des disciplines recherchées pour des publics de niveaux variés et qui, si possible, a aussi eu des expériences de certains des milieux professionnels concernés (stages, emplois dans le commerce et/ou le marketing si possible à l'international...). Le ou la candidate doit être en mesure de réaliser une partie des cours en anglais.

### Missions :

L'enseignement se fera sous forme de Cours magistraux, TD ou TP classiques mais aussi dans le cadre de situations d'apprentissage évaluées (créées par la réforme du Bachelor Universitaire Technologique selon les principes de l'approche par compétences).

Dans les domaines suivants :

- 1- Pour IUT Techniques de commercialisation (230,4 heures)

- Négociation et relation clients
  - Canaux de commercialisation et de distribution
  - Communication (Sous réserve)
  - Portfolio
  - Projets professionnels personnels
- 2- Pour LEA (153,6 heures)
- International Marketing 1 et 2 (Master 1 et 2 LEA LCAI) en anglais
  - Management de projet 2 (Master 2 LEA LCAI)
  - Techniques internationales (Licence 3 LEA)
  - Négociations internationales (Licence 2 LEA) (Sous réserve)

#### **Niveaux :**

1. Pour TC  
BUT 1<sup>ère</sup> année, BUT 2<sup>ème</sup> année
2. Pour le Département LEA  
Licence 1 LEA, Licence 3 LEA, Master 1 et 2 LEA Langues, Cultures et Affaires Internationales

#### **Activités pédagogiques complémentaires**

- 1- Pour TC
- Participation aux réunions pédagogiques du département
  - Suivi et soutenances de stages
  - Suivi d'alternants
  - Encadrement de projets tutorés
  - Animation de TP de Portfolio et de PPP (projet professionnel personnel)
  - Participation aux salons des étudiants et portes ouvertes.
- 2- Pour LEA
- Participation aux réunions pédagogiques du département
  - Suivi et soutenances de stages

#### **Responsabilités administratives**

En plus de ses activités d'enseignement, le / la candidat(e) recruté(e) pourra prendre des responsabilités dites « administratives » comme par exemple la coordination d'année ou direction d'études (après au moins une année d'expérience).

#### **Activités principales :**

- Préparation des cours/TD/SAE
- Administration des cours
- Préparation et notation des évaluations
- Participation aux réunions pédagogiques

#### **Connaissances attendues :**

Connaissances en marketing, business international, communication, négociation et relations clients, gestion de projet, techniques du commerce international, fondamentaux d'économie.

#### **Compétences attendues :**

- Savoir préparer un cours magistral, un TD

- Savoir dispenser un cours en anglais
- Être capable de gérer des groupes d'étudiants de tailles variées
- Être capable de travailler en équipe
- Être en mesure de faire le lien entre les enseignements et le monde professionnel

### Aptitudes requises :

Sens du relationnel  
Envie de transmettre  
Esprit d'équipe

### Contact pour information sur la procédure de recrutement :

[recrutement.enseignants@univ-lr.fr](mailto:recrutement.enseignants@univ-lr.fr)

### Contact pour information sur le poste à pourvoir :

IUT : DAVID Pascale

[pdavid@univ-lr.fr](mailto:pdavid@univ-lr.fr)

LEA : DE BRUYN Pierre Henry

[pierre-henry.de-bruyn@univ-lr.fr](mailto:pierre-henry.de-bruyn@univ-lr.fr)

### Candidatures :

Chaque candidat.e doit constituer un dossier comprenant :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae détaillé
- Une copie du diplôme correspondant au profil demandé

**Ce dossier est à déposer sur l'application DEMATEC dédiée à cet effet accessible en cliquant sur le lien figurant dans l'annonce mise en ligne sur le site web de La Rochelle Université (Référence du poste : EC SC GESTION IUT).**

**Date limite de candidature : mercredi 13 mai 2026, 16 h (heure de Paris)**

**Prise de fonctions souhaitée : 1<sup>er</sup> septembre 2026**

## Les obligations déontologiques de l'agent de la fonction publique

Les agents de la fonction publique exercent leurs fonctions dans le respect des obligations déontologiques : dignité, impartialité, intégrité, probité, neutralité, et laïcité.

### 1. Dignité, impartialité, intégrité et probité (Articles L. 121-1 et 2 du code général de la fonction publique)

L'agent de la fonction publique doit adopter un comportement exemplaire, dans et hors du service. Il doit éviter tout conflit d'intérêts et signaler toute situation douteuse à son référent déontologue.

### 2. Neutralité et laïcité

L'agent de la fonction publique doit être neutre et ne pas manifester ses convictions religieuses, politiques ou philosophiques dans l'exercice de ses fonctions.

➔ Concrètement : les agents publics (fonctionnaires et contractuels) ne peuvent pas porter de signes religieux visibles (comme le voile islamique, la kippa, une croix, le turban, etc.) pendant leurs heures de service ou lorsqu'ils sont en contact avec le public.

### 3. Obéissance hiérarchique (Article L. 121-10 du code général de la fonction publique)

L'agent de la fonction publique doit exécuter les ordres de ses supérieurs sauf s'ils sont manifestement illégaux et de nature à compromettre un intérêt public.

### 4. Secret et discrétion professionnels (Articles L. 121-6 et 7 du code général de la fonction publique)

Interdiction de divulguer des informations confidentielles.

### 5. Obligation de réserve

Devoir de mesure dans l'expression publique, notamment sur les réseaux sociaux. L'agent de la fonction publique ne doit pas tenir de propos susceptibles de porter atteinte à la neutralité ou à la réputation du service public.

### 6. Loyauté et service

L'agent de la fonction publique doit être loyal envers l'administration, assidu et respecter la continuité du service public.

### 7. Sanctions en cas de manquement

Tout manquement à ces obligations peut entraîner des sanctions disciplinaires, voire des poursuites pénales en cas de manquement grave (ex : corruption ou atteinte à la neutralité).

### Textes de référence

- Code général de la fonction publique, articles L121-1 à L124-8.
- [Charte de déontologie, d'intégrité scientifique et de médiation de La Rochelle Université](#)